



Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2010, Université Stendhal - Grenoble 3. hceres-02035919

HAL Id: hceres-02035919

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035919>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 3 - Stendhal

Demande n° S3110060840

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Information et communication

Présentation de la mention

La mention de licence Information et communication n'est ouverte qu'en troisième année. Elle s'adresse à deux publics : des étudiants issus de L1 & L2 ayant validé 12 crédits correspondant à des cours de communication durant leurs parcours, ou des étudiants issus de formations courtes (DUT, BTS), désireux de valider une licence pour poursuivre en master. La formation comporte pour chaque semestre quatre cours fondamentaux en communication, des crédits affectés à de la méthodologie et des projets personnels, enfin cinq parcours au choix permettant à l'étudiant d'affiner son orientation vers un possible master (Multimédia et réseaux d'information, Communication des organisations, Médias, parcours libre, et un cinquième parcours en redéfinition).

Un tiers des diplômés poursuit dans trois masters de l'Université Stendhal : Sciences de l'information et de la communication, Communication d'entreprise, Communication multimédia.

Le dossier développe peu les aspects de présentation de la mention hors structuration pédagogique et affirme simplement pour cela une volonté de tenir compte du projet de politique générale développé par l'Université Grenoble 3 - Stendhal.

Avis condensé

- Avis global :

La mention Information et communication offre la possibilité à des étudiants issus de DUT, de BTS ou d'un parcours L1-L2 qui ont montré leur orientation vers la communication, d'acquérir une formation de licence qui leur permet de poursuivre dans l'un des masters de l'Université Grenoble 3, ou d'autres universités. Le programme de formation proposé permet un choix intéressant entre plusieurs parcours, selon les aspirations des étudiants. Il inclut des enseignements de méthodologie. Son objectif est de proposer aux étudiants l'acquisition d'une culture générale et une distance critique en matière de communication, et la maquette proposée est cohérente avec cet objectif.

Les aspects pédagogiques de la formation sont clairement présentés, et en détail, ainsi que les enseignements qui sont proposés en L1 & L2.

L'effectif des étudiants qui suivent, en L1 & L2, les cours d'option préparant l'entrée dans cette mention de L3, tend à décroître. L'effectif de la formation en L3 est elle-même en baisse lente, mais régulière. Ces chiffres interrogent sur la nécessité d'une évolution de la formation, que l'équipe semble envisager. Or le dossier reste souvent trop général ou manque d'informations sur le pilotage opéré et sur des points qui demanderaient plus de précision pour une meilleure compréhension par les étudiants intéressés.



- Points forts :
 - La logique de parcours qui permet à l'étudiant de s'orienter vers un master spécialisé.
 - La possibilité offerte à des diplômés de cycle court (BTS, DUT), ayant la volonté et la capacité de poursuivre leurs études, de reprendre un cycle universitaire au niveau licence.
 - Le système de cours en option durant les deux premières années de cycle licence, afin de préparer l'entrée en 3^e année de licence avec un bagage minimal et l'assurance de choisir son orientation en connaissance de cause.
- Points faibles :
 - Les choix de politique générale de l'établissement ne sont pas clairement intégrés dans la présentation du diplôme.
 - La lisibilité de la maquette concernant les volumes horaires et les rapports cours magistraux / travaux dirigés est insuffisante.
 - Le dossier manque de précisions concernant les compétences additionnelles, les compétences transversales et leur évaluation.
 - L'ouverture vers le monde professionnel ou la mobilité des étudiants est faible : manque de stages crédités, d'intervention de professionnels, de partenariats, ou d'ouverture sur des séjours ERASMUS.
 - Comme pour toutes les mentions de licence de Grenoble 3, la fiche RNCP n'est pas remplie.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

La mention de licence Information et communication est utile aux étudiants de cycles courts désirant poursuivre leurs études. Elle gagnerait à être mieux justifiée dans son dossier, à prendre en compte plus complètement la politique de formation de l'établissement et à mettre en œuvre un pilotage plus volontaire en matière de dispositifs d'aide à la réussite, d'insertion professionnelle et de poursuite des études.

La démarche compétences et les pratiques d'évaluation mériteraient aussi d'être développées et la fiche RNCP d'être remplie.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de la licence est simplifié par le fait que seule la troisième année existe. Toutefois, la lecture du dossier soulève plusieurs questions. Ainsi, l'investissement d'une responsable pédagogique spécifiquement chargée de l'articulation entre licence générale et licence professionnelle interroge, à moins que cette responsable ne soit par ailleurs intégrée à l'équipe. Quelles réunions d'équipe pédagogique ont lieu ? Comment s'entretient la cohésion d'équipe avec un nombre important de moniteurs et d'ATER qui ne restent pas très longtemps dans l'équipe ? Sans doute l'impression générale donnée d'un pilotage réduit au minimum pourrait-elle être estompée par davantage d'informations sur ces points et sur les processus d'évaluation en général.

- 2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est intéressant sur le fond du contenu des enseignements et des choix offerts. Néanmoins, il conviendrait de renseigner plus complètement le dossier afin d'en donner une meilleure compréhension, en particulier sur les points suivants : l'équilibre CM/TD, le recours aux TICE, les compétences transversales et les procédures d'évaluation en général, mise à part l'évaluation générale de la formation dont le questionnaire est clair. La mise en concordance avec les grands choix du projet de formation de l'Université constituera un plus appréciable. La fiche RNCP et l'annexe au diplôme contribueront, lorsqu'elles seront jointes, à une appréciation plus juste de la valeur de la formation.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Le tutorat sur la méthodologie et les projets professionnels encadrés par des moniteurs et des ATER relève d'une démarche intéressante en raison de la proximité d'âge qui favorise le partage d'expérience, mais il serait sans doute judicieux de préciser quel encadrement de ces moniteurs et ATER est réalisé afin de les former et les coordonner. Le dossier envisage une meilleure prise en compte des projets conduits. Cette initiative est à encourager.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Il serait bienvenu de compléter le dispositif d'information des étudiants sur les opportunités de poursuite d'études dans et hors de l'Université de Grenoble, ainsi que d'accompagner les cas de non poursuite d'études qui sont, selon les statistiques fournies, non négligeables. Un accès aux échanges ERASMUS dès la licence serait une manière complémentaire pertinente d'aborder ce choix de poursuite d'études. L'opportunité de réaliser un stage, doté de crédits, irait dans le même sens.